

CAC Rendement 2010

Support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

Instrument financier de droit français non garanti en capital à l'échéance offrant :

- Un objectif de coupons de 7,5% chaque année si la performance de l'indice CAC 40® depuis l'origine est supérieure ou égale à -20%, avec Effet Mémoire
- Une protection du capital à l'échéance tant que l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 40% à cette date
- Durée d'investissement conseillée : 6 ans en l'absence d'activation du mécanisme de maturité anticipée

Adequity 🗗



Détails du mécanisme

Un mécanisme de coupons annuels

De l'année 1 à 6, à dates anniversaires, on observe la performance de l'indice CAC 40® par rapport à son niveau initial.

■ Si celle-ci est supérieure ou égale à -20%, l'investisseur reçoit au titre de l'année un coupon égal à :

7,5% pour chaque année écoulée depuis l'origine déduction faite de la somme des coupons déjà versés

Grâce à cet **Effet Mémoire**, l'investisseur a ainsi l'opportunité chaque année de récupérer les coupons non perçus les années précédentes.

• Sinon, l'investisseur ne reçoit pas de coupon au titre de l'année.

Un mécanisme de maturité anticipée activable à partir de la deuxième année

De l'année 2 à 5, à dates anniversaires, dès que la performance de l'indice CAC 40[®] par rapport à son niveau initial est **positive ou nulle**, un mécanisme de maturité anticipée est activé, et l'investisseur reçoit :

100% de son capital initial + le coupon au titre de l'année (défini ci-dessus)

Une protection du capital à l'échéance tant que l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 40% à cette date

A l'échéance des 6 ans, on observe la performance de l'indice CAC 40[®] par rapport à son niveau initial.

■ Si celle-ci est supérieure ou égale à -20%, l'investisseur reçoit :

100% de son capital initial + le coupon au titre de l'année (défini ci-dessus)

Sinon, si celle-ci est supérieure ou égale à -40%, l'investisseur reçoit :

100% de son capital initial

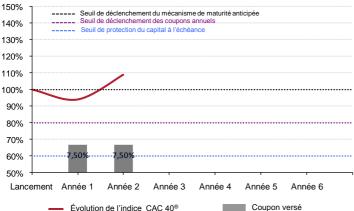
Sinon, l'investisseur reçoit :

la valeur finale¹ de l'indice

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance.

¹ La valeur finale de l'indice CAC 40[®] est déterminée en pourcentage de sa valeur initiale

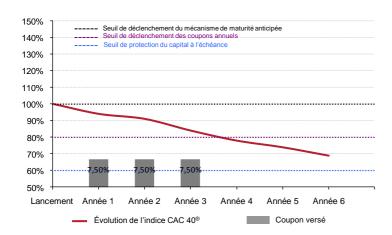
Illustrations du mécanisme



Scénario favorable

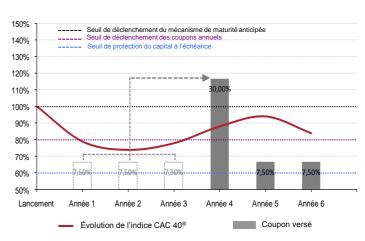
- A l'issue de la 1ère année, l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 20% depuis l'origine, l'investisseur reçoit donc un coupon annuel de 7,5%.
- A l'issue de la 2ème année, la performance de l'indice CAC 40® depuis l'origine est positive. Le mécanisme de maturité anticipée est activé et l'investisseur reçoit alors 100% de son capital initial plus un coupon de 7,5% au titre de l'année 2 soit 107,5%.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 7,5%.

Scénario médian 2



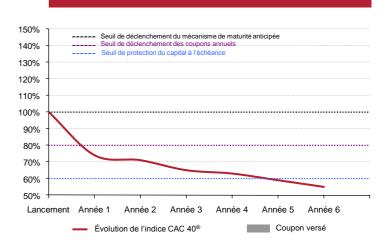
- L'indice CAC 40® enregistre une performance depuis l'origine supérieure à -20% à l'issue des années 1, 2 et 3. L'investisseur reçoit donc un coupon annuel de 7,5%.
- A l'issue des années 4 et 5, l'indice CAC 40® enregistre une performance depuis l'origine inférieure à -20%. L'investisseur ne reçoit donc pas de coupon annuel.
- A l'échéance, l'indice CAC 40® enregistre une performance comprise entre -20% et -40%. L'investisseur récupère donc 100% de son capital initial.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 4,0%.

Scénario médian 1



- L'indice CAC 40® enregistre une performance depuis l'origine inférieure à -20% aux années 1, 2 et 3. L'investisseur ne reçoit donc pas de coupon annuel.
- A l'issue de l'année 4, la performance de l'indice CAC 40® depuis l'origine est supérieure à -20%. L'investisseur reçoit alors un coupon annuel de 7,5% et récupère grâce à l'Effet Mémoire les coupons non perçus aux années 1, 2 et 3, soit un coupon de 30%.
- A l'échéance, la performance depuis l'origine de l'indice CAC 40[®] est supérieure à -20%. L'investisseur reçoit 100% de son capital initial plus un coupon annuel de 7,5% soit 107,5%.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 7,0%.

Scénario défavorable



- Chaque année, l'indice CAC 40® enregistre depuis l'origine une performance inférieure à -20%, l'investisseur ne reçoit donc aucun coupon annuel.
- A l'échéance, l'indice CAC 40® enregistre une performance inférieure à -40% depuis l'origine, l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice, soit 55%.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de -9,5%.
- L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital.

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

Simulations historiques

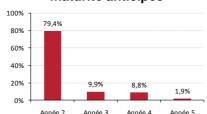
3654 tests ont été réalisés sur des placements semblables à CAC Rendement 2010 (même durée, même sous-jacent, même formule de remboursement). Les cours de l'indice CAC 40® ont été relevés chaque jour entre le 7 mai 1990 et le 7 mai 2010.

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu le produit s'il avait été lancé dans le passé, présentées selon la date de lancement. Elles permettent d'appréhender le comportement du produit lors des différentes phases de marché ces dernières années. Ces simulations ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSEES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

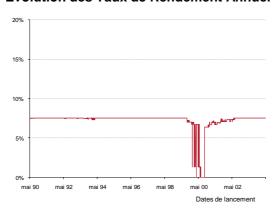
Synthèse des résultats

	Taux de Rendement Annuel
Minimum	0,0%
Moyenne	7,2%
Maximum	7,5%

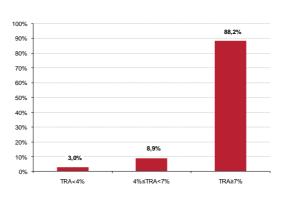
Statistiques d'activation du mécanisme de maturité anticipée



Évolution des Taux de Rendement Annuel



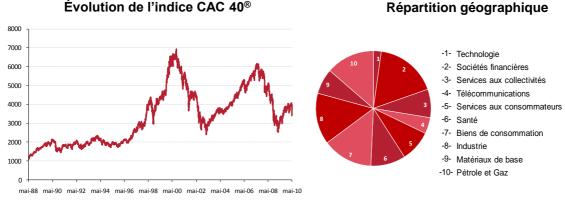
Répartition des Taux de Rendement Annuel



L'indice CAC 40®: l'indice de référence des valeurs françaises

L'indice CAC 40[®] est composé des 40 valeurs les plus actives cotées sur Euronext Paris parmi les 100 plus grosses capitalisations boursières. Cet indice, représentatif des différents secteurs d'activités, a pour objectif de refléter la tendance globale de l'économie française. Sa composition est revue tous les trimestres afin de maintenir cette représentativité.

Évolution de l'indice CAC 40®



Source: Datastream, du 06/05/88 au 07/05/10

Source: Euronext, au 10/05/2010

2.2%

17.4%

8.0%

4.5%

8.8%

9.8%

14.1%

14.4%

7.1%

13.6%

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Principales caractéristiques financières

Туре	Instrument financier non garanti en capital à l'échéance
Emetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de la Société Générale)
Garant	Société Générale (Moody's Aa2, Standard & Poor's A+)
Devise	Euro
Code ISIN	FR0010898924
Code Eusipa	1260 Express Certificates
Cotation	Bourse de Luxembourg
Eligibilité	Contrats d'assurance-vie et de capitalisation
Période de commercialisation	Entre le 19/05/2010 et le 12/07/2010, la valeur liquidative progressera régulièrement au taux de 2% pour atteindre 1 000 euros le 12/07/2010
Valeur nominale	1 000
Prix d'émission	99,70% de la valeur nominale
Date d'échéance	12 juillet 2016
Dates de remboursement anticipé	12/07/2012 ou 12/07/2013 ou 15/07/2014 ou 13/05/2015
Sous-jacent	Indice CAC40®
Liquidité	Liquidité quotidienne avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché
Commission de souscription	Néant
Commission de distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération moyenne annuelle maximum égale à 0,916% du montant effectivement placé
Règlement/Livraison	Euroclear France

Avantages

- CAC Rendement 2010 peut verser tous les ans un coupon de 7,5%, dès lors que l'indice CAC 40[®] n'a pas enregistré de baisse de plus de 20% depuis l'origine.
- Chaque année, CAC Rendement 2010 offre l'opportunité de récupérer les coupons annuels non perçus les années précédentes grâce à un Effet Mémoire activé si l'indice n'enregistre pas de baisse supérieure à 20% depuis l'origine.
- A partir de l'année 2, si l'indice CAC 40[®] enregistre une performance positive ou nulle à l'une des dates de constatation annuelle, un mécanisme de maturité anticipée est activé.
- Si l'indice CAC 40® enregistre une baisse limitée à 40% par rapport à son niveau initial à l'échéance, l'investisseur reçoit 100% de son capital initial.

Inconvénients

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, l'investisseur peut subir une perte en capital, la somme des coupons annuels éventuellement versés ne compensant pas la perte.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 12/07/2010, et conservant l'instrument financier jusqu'à sa maturité.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 6 ans.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice CAC 40[®].
- Les coupons annuels ne sont pas garantis.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice CAC 40[®] du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

Réf. (A) 710413 000783 Mai 2010

Information importante

L'ensemble des données du document est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou du contrat de capitalisation (ci-après le «Contrat»). Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat. Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat.

Les conditions d'adhésion audit Contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents audit Contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements. Cette brochure ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier sousjacent qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'Indice. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garant, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis à vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'Indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'Indice, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre. "CAC40®" et "CAC®" sont des marques déposées par Euronext Paris S.A., filiale d'Euronext N.V.



